

Assemblée générale de l'UDE-MEDEF de Guadeloupe

Mardi 19 mai 2015

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet de la Guadeloupe

Je veux d'abord vous saluer toutes et tous et vous dire le plaisir que j'ai à participer à votre première assemblée générale de l'année 2015.

Je veux ensuite remercier Monsieur Bruno BLANDIN pour son invitation et le féliciter pour sa récente élection à la tête de l'Union des entreprises - MEDEF de la Guadeloupe.

Je souhaite, Monsieur le Président, établir une relation étroite et constructive avec les chefs d'entreprise de la Guadeloupe.

Nous avons en effet un même but : construire l'avenir de notre territoire, un avenir qui repose sur notre capacité à encourager la création de valeur et d'emplois.

Sans emplois , il n'y a pas de société dont on puisse garantir la cohésion. Sans cohésion sociale, il n'y a pas d'espace pour l'esprit d'entreprise. Sans entreprise, il n'y a pas de création de richesse.

Nous savons bien tous les deux, Monsieur le Président, que nous n'avons pas d'autre choix que de trouver des solutions ensemble, avec les élus, pour accompagner et défendre les intérêts de la Guadeloupe, même s'il est parfois difficile de faire des choix qui garantissent l'unanimité.

Mais en vous écoutant attentivement et en écoutant attentivement les élus qui m'ont précédé, je constate que cela se fait et se fera de mieux en mieux grâce à cette relation forte et constructive que j'appelle de mes vœux et grâce à ce dialogue empreint de respect mutuel que nous avons établi.

De mon côté, je constate combien vous vous investissez pour défendre et accompagner les entrepreneurs guadeloupéens.

Et vous avez mille raisons de le faire, tant la Guadeloupe a d'atouts et tant l'état d'esprit des entrepreneurs guadeloupéens mérite le respect et la plus grande attention.

Mesdames et Messieurs, la crise a été plus longue et plus profonde que nous pouvions l'imaginer.

Depuis plus de 10 ans, notre appareil de production s'est affaibli, la compétitivité s'est détériorée et le niveau de chômage s'est élevé.

Le choc de la crise de 2008 a profondément dégradé nos finances publiques, accéléré la désindustrialisation et anémié la croissance.

Il aura fallu atteindre la fin de l'année 2013 pour que nous produisions autant qu'avant la crise.

Mais le déclin ne peut être notre destin.

C'est pourquoi des réformes essentielles ont été engagées :

- le sérieux budgétaire qui passe par la maîtrise de la dépense publique et donc par des économies,
- le pacte de compétitivité,
- la maîtrise de la finance,
- la réforme du marché du travail.

Cet engagement du Gouvernement et de l'ensemble des forces politiques, sociales et économiques du pays s'amplifie aujourd'hui pour être au rendez-vous de la reprise.

C'est tout le sens du programme national de réformes, du programme de stabilité et du pacte de responsabilité et de responsabilité.

C'est tout le sens de l'agenda pour le développement économique qui a été élaboré et traduit par la
Ministre des Outre-Mer en une feuille de route pour la croissance et l'emploi, avec ses 15 mesures-phares au service du développement des Outre-Mer.

La Guadeloupe a affiché en 2014 une faible croissance, comme en 2013, de l'ordre de 0,7 %. En 2015, on constate un début de reprise économique au niveau national, perceptible aussi dans notre région.

La question qui se pose maintenant à nous est de savoir si la France et en son sein la Guadeloupe seront ou pas au rendez-vous.

C'est pourquoi le moment est décisif. Soit nous partons avec le vent qui nous accompagne, soit nous restons en rade parce que nous n'avons pas fait les efforts nécessaires.

Il nous faut donc donner ensemble une pleine effectivité aux mesures obtenues et tracer des perspectives nouvelles susceptibles de guider notre action pour les mois à venir.

Je pense à la création d'entreprises, à l'innovation, au développement, au recrutement, à la formation, à l'exportation.

L'Etat porte la responsabilité de mettre en place un cadre économique porteur qui permette aux entreprises de créer de la valeur pour investir et embaucher.

Les mesures prises, vous les connaissez bien maintenant : une nouvelle baisse du coût du travail avec un CICE progressivement porté à 9 %, un nouvel allègement des charges à venir pour les secteurs dits exposés, un cadre fiscal puissamment enrichi au service de l'investissement, de la transition énergétique, du logement intermédiaire et de l'innovation, des mesures en faveur de l'économie sociale et solidaire et de l'emploi dans les TPE.

Ces mesures, ce sont aussi celles du plan logement signé le 26 mars dernier.

C'est enfin l'effort consenti par l'Etat en faveur de l'investissement public au travers d'une nouvelle génération très ambitieuse de contrats de plan Etat-Région, du FEI, du fonds très haut débit.

Monsieur le Président, toutes les mesures obtenues ont aussi pour finalité de réduire les écarts existants entre les populations de l'hexagone et celles des outre-mer.

Cet engagement de la Ministre des Outre-mer pour l'égalité réelle des outre-mer dans la République est une réalité de tous les jours.

Mesdames et Messieurs, les mesures mises en œuvre par le Gouvernement sont simples, fortes, renforcées pour les entreprises ultra-marines, elles sont efficaces et massives.

Je le redis avec force, il revient aujourd'hui à l'ensemble des acteurs concernés de la Guadeloupe de s'engager à tirer le meilleur parti de ces dispositions pour en maximiser l'effet sur la croissance, l'investissement et l'emploi.

Ces aides, nous devons déjà en démontrer l'utilité et la pertinence.

Et pour en garantir la pérennité, il nous faut montrer qu'elles ne demeurent pas sans contreparties.

Nos concitoyens l'exigent de nous au regard de l'effort tout aussi important qu'indispensable consacré au soutien de l'économie.

Alors ne perdons pas de temps et engageons-nous dès à présent.

A ce titre, je me réjouis de l'attitude positive de Guadeloupe Economique en matière d'emploi des jeunes. Monsieur le Président, vous avez fait part au Président de la République lors de sa très récente visite en Guadeloupe de votre souhait d'engager votre organisation et ses entreprises adhérentes dans un programme chiffré et vérifiable de recrutement sur trois ans de jeunes Guadeloupéens.

Pour aboutir, le Président de la République m'a personnellement demandé de mettre sur pied un dispositif administratif dédié, innovant, réactif et efficace pour faciliter au maximum les démarches des chefs d'entreprise qui s'engageront dans cette initiative.

Mes services vous ont fait des propositions concrètes et nous serons, je l'espère, en mesure d'acter rapidement ensemble les modalités de cette démarche qui peut devenir exemplaire à l'échelle des Outre-mer et même au niveau national. Je souhaite donc que nous nous réunissions très vite avec l'appui du Conseil régional, chef de file du développement économique et de la formation professionnelle.

La responsabilité des entreprises, c'est aussi de s'engager dans des démarches sociétales, en faveur de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences ou du dialogue social. Je sais, Monsieur le Président, que vous portez ce message auprès des adhérents de l'UDE -MEDF et je m'en réjouis.

Mesdames et Messieurs, tout ne viendra pas du niveau national. Nous avons collectivement, préfet, élus et chefs d'entreprise, le devoir d'accompagner les mesures du pacte par des initiatives locales en faveur du développement économique.

C'est pourquoi j'ai décidé d'engager une action forte en direction des entreprises guadeloupéennes. Elle n'a qu'un but : faciliter la vie des chefs d'entreprise, c'est-à-dire simplifier leurs démarches administratives, les accompagner dans leurs projets de développement, les soutenir lorsque des difficultés surviennent.

Cette volonté s'est traduite :

- par la nomination en 2014 d'un commissaire à la vie des entreprises et au développement productif, chargé sur le terrain au plus près des acteurs économiques de faciliter leurs relations avec les administrations publiques. Madame Valérie PAUL qui m'accompagne aujourd'hui exerce cette mission essentielle avec beaucoup d'implication et d'efficacité.

- la création toujours en 2014, à l'instar de ce qui existe en métropole et qui a démontré son utilité, d'une cellule opérationnelle de suivi et d'accompagnement des entreprises. Elle rassemble tous les services de l'Etat en charge des entreprises et du développement économique et décide des mesures d'accompagnement des entreprises en difficulté dans le respect de la confidentialité propre à ce type de démarche.

- la création le 23 avril dernier d'un comité de suivi de l'économie qui rassemble les acteurs de l'économie guadeloupéenne dans le but de diagnostiquer collectivement les freins au développement et surtout d'engager des actions concrètes pour les lever.

- enfin, j'ai entamé une série de visites d'entreprises pour nouer des contacts directs avec chacun d'entre vous, appréhender vos difficultés, être au fait de votre réalité quotidienne.

Avec ces nouvelles fonctions et ces nouveaux outils, j'entends faciliter l'émergence d'un nouvel état d'esprit, d'une nouvelle méthode de travail beaucoup plus collective et j'ose le dire beaucoup plus citoyenne que par le passé.

Car personne en Guadeloupe ne peut s'approprier à lui seul la connaissance des problèmes qui affectent notre économie et encore moins les leviers pour y remédier.

C'est donc par des échanges réguliers et par un travail en réseau que nous serons efficaces.

Vous l'avez compris, je m'engage à tout mettre en œuvre pour créer et faire vivre ce travail en réseau des décideurs économiques locaux et à le mettre au service des entreprises.

Je m'engage aussi à mobiliser les services placés sous mon autorité pour faciliter au maximum les démarches des chefs d'entreprise.

Car je suis conscient que nous devons progresser sur le rapprochement autant que faire se peut du temps de l'Administration à celui de l'entreprise. Il ne s'agit pas bien sûr de réduire les délais légaux incompressibles de traitement des dossiers, mais de ne pas faire en 12 mois ce qui peut l'être en 6, voire en 4.

Je souhaite donc que l'Administration s'adapte au temps économique et non pas l'inverse.

J'attends en retour que vous, les chefs d'entreprise, quelle que soit la taille de votre entreprise, n'hésitez pas à solliciter les services de l'Etat lorsqu'ils peuvent vous être utiles. Je souhaite que vous preniez l'habitude de rencontrer les responsables que sont les membres du corps préfectoral, les directeurs et la commissaire à la vie des entreprises et au développement productif lorsque vous portez un projet de développement économique.

Nous sommes là pour vous écouter et pour vous aider. Vous devez nous considérer comme vos alliés, comme des facilitateurs de vos projets.

En conclusion, je veux vous dire quatre mots : confiance, engagement, coopération et efficacité. Car ce sont les mots qui doivent résumer le pacte dans lequel je souhaite que nous nous engagions ce soir, au service des Guadeloupéens.

Notre pacte doit être un pacte de confiance, confiance dans les atouts de la Guadeloupe, confiance dans les chefs d'entreprise, confiance dans les partenaires sociaux, confiance dans les élus, pour continuer à s'engager dans cette dynamique d'un aménagement du territoire conforme aux attentes des Guadeloupéens.

Un proverbe chinois dit : ce à quoi nous croyons existe, ce à quoi nous ne croyons pas n'existe pas.

Je vous invite donc comme moi à croire en les capacités de nos chefs d'entreprise, de nos artisans et de nos agriculteurs à surmonter les difficultés. Car demain comme aujourd'hui, ce sont bien nos entreprises, notre artisanat et nos exploitations agricoles qui continueront à créer de la richesse et de l'emploi et qui permettront à nos enfants de pouvoir vivre au pays dans une Guadeloupe que je souhaite la plus prospère possible.